



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

NOUVELLES AFFECTATIONS POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

Saint-Côme, le 20 mars 2020 – Suite à de nouvelles directives émises par le Directeur médical régional du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS), les règles d'affectations des services de premiers répondants ont été modifiées. Cette nouvelle procédure d'affectation permettra de réduire au maximum l'exposition des PR aux cas suspectés de la COVID-19, tout en contribuant à réduire la mortalité des usagers victimes d'un arrêt cardiorespiratoire ou d'une allergie grave.

Soyez assurés que votre service de premiers répondants répondra à tous les appels acheminés selon les nouvelles procédures en vigueur. Nous vous informerons lorsque les procédures reviendront à la normale.

Pour plus d'informations sur la COVID-19 et les mises à jour du ministère de la Santé et des Services sociaux, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>. Nous vous rappelons également que le numéro à composer pour une exposition confirmée ou suspectée est le suivant: **1 877 644-4545**.

-30-

Informations : Bruno Gervais, directeur
Service incendie
Municipalité de Saint-Côme
450 883-2726, poste 7340

Source : Isabelle Venne, adjointe administrative
Municipalité de Saint-Côme
450 883-2726, poste 7302